Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20261006-D2026109SCA-DE

Département du Finistère **République Française**

DEL 2026/109

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt six
Le Mercredi 30 Septembre 2026 à 19H00

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig sous la présidence de Monsieur Guy FAOUCHER, MAIRE DE SCAËR.

Étaient présents 26 conseillers sur 29 :

Guy **FAOUCHER,** Isabelle **TANGUY,** Gaëtan **COSQUER,** Pierre-Yves **LE FER,** Valérie **GRÉGOIRE EVENNOU,** Cédric **GOUIFFÈS,** Marlène **LEFEVRE,** Benoît **GUEGAN,** Marianne **VOISIN,** Jean-Pierre **GUILLOU,** Brigitte **SELLIN FAOUCHER,** Pierre-Olivier **MOY,** Gaëlle **REFFO,** Vincent **HUET,** Stéphane **ALLOT,** Sylvie **TROUBOUL,** Arnaud **LE GOFF,** Mathilde **LE BAYON GRILO,** Sandrine **LIZANT MALHERE,** Frédéric **MICHEL,** Marine **SÉNÉCHAL,** Fabrice **MALHERE,** Barbara **STEMPF,** Olivier **TRAOUEN,** Jeanine **DANIEL,** Dominique **LE CROM.**

ABSENTS EXCUSÉS : Nadia **BELKALEM,** Ségolène **ERDMANN,** Pascal **PÉREZ qui** ont donné procuration à Pierre-Yves **LE FER**, Gaëlle **REFFO,** Vincent **HUET.**

Madame Marianne **VOISIN** a été élue secrétaire.

DEL 30.09.2026 / 2026/109 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES SUITE À UNE DEMISSION :

RAPPORTEUR M. COSQUER

Suite à la démission d'une adjointe au maire, à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale et à l'élection d'une nouvelle adjointe au Maire, il convient de mettre à jour la composition des commissions municipales qui sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20261006-D2026109SCA-DE

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, M. Le Maire vous propose de créer **8** commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil, et d'en élire les membres en respectant le principe de la représentation proportionnelle.

Il est proposé que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de **10** membres comme suit :

Ceci étant exposé,

VU l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle des élus au sein de l'assemblée communale,

Considérant qu'au titre de l'article L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou règlementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,

Considérant que Monsieur le Maire est Président de droit de chaque commission,

Considérant que le conseil municipal peut librement choisir le nombre et le type de commissions qu'il souhaite former au titre de l'article L2121-22 du CGCT,

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20261006-D2026109SCA-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés

DECIDE,

Article N°1 :
DE CONSTITUER les **8** commissions municipales telles que présentées ci-dessous,

Article N°2 :
D'ABROGER la délibération 2026/ 041 du 08 avril 2026,

Article N°3 :
DE COMPOSER les commissions de **10** conseillers municipaux suivant le tableau présenté ci-dessous :
M. Le Maire, Président de droit,
- 7 conseillers municipaux majoritaires
- 2 conseillers municipaux du groupe d'opposition *« Scaër, agir ensemble pour l'avenir »*
- 1 conseiller municipal du groupe d'opposition *« Scaër à gauche, joyeuse, populaire et solidaire »*

Article N°4 :
DE DÉSIGNER au sein des commissions les membres des 8 commissions, selon le principe de la représentation proportionnelle des élus au sein de l'assemblée communale, le Maire étant président de droit des commissions municipales :

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20261006-D2026109SCA-DE

Nom de la commission	Thématiques	Membres
Commission Attractivité, Commerce et Tourisme	Communication Commerces Tourisme Patrimoine de caractère Développement économique Mobilité Dynamisation du centre bourg Etc.	**Président :** M. Guy FAOUCHER **Membres titulaires :** **Isabelle TANGUY** Pierre-Olivier MOY Gaëlle REFFO Marianne VOISIN Benoit GUEGAN Brigitte FAOUCHER SELLIN Valérie GRÉGOIRE EVENNOU Olivier TRAOUEN Sandrine LIZANT MALHERE Dominique LE CROM **Membres suppléants :** Pierre-Yves LE FER Marine SÉNÉCHAL Barbara STEMPF Jeanine DANIEL
Commission Finances et Ressources	Administration Générale Finances Ressources Humaines Sécurité Etc.	**Président :** M. Guy FAOUCHER **Membres titulaires :** **Gaëtan COSQUER** Isabelle TANGUY Pierre-Yves LE FER Valérie EVENNOU GRÉGOIRE Cédric GOUIFFES Benoit GUEGAN Jean-Pierre GUILLOU Sandrine LIZANT MALHERE Fabrice MALHERE Dominique LE CROM **Membres suppléants :** Brigitte FAOUCHER SELLIN Barbara STEMPF Frédéric MICHEL Jeanine DANIEL

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20261006-D2026109SCA-DE

Commission Éducation, Enfance et Jeunesse	Écoles Crèche Collège Espace Jeunes CMJ Périscolaire ALSH Restaurant Municipal Transports scolaires Etc.	**Président :** M. Guy FAOUCHER **Membres titulaires :** **Brigitte FAOUCHER SELLIN** Jean-Pierre GUILLOU Ségolène ERDMANN Sylvie TROUBOUL Arnaud LE GOFF Gaëlle REFFO Marianne VOISIN Barbara STEMPF Frédéric MICHEL Jeanine DANIEL **Membres suppléants :** Mathilde LE BAYON GRILO Marine SÉNÉCHAL Olivier TRAOUEN Dominique LE CROM
Commission Voirie, Urbanisme et Travaux	Urbanisme Foncier Travaux Patrimoine bâti Espaces verts Accéssibilité Voirie Lotissement Cimetière Police municipale Etc.	**Président :** M. Guy FAOUCHER **Membres titulaires :** **Pierre-Yves LE FER** Jean Pierre GUILLOU Stéphane ALLOT Marianne VOISIN Vincent HUET Pascal PÉREZ Cédric GOUIFFES Frédéric MICHEL Fabrice MALHERE Dominique LE CROM **Membres suppléants :** Arnaud LE GOFF Sandrine LIZANT MALHERE Olivier TRAOUEN Jeanine DANIEL

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20261006-D2026109SCA-DE

Commission Santé et Action sociale	CCAS Offre de soin, Prévention Handicap Insertion MJC, Centre social Etc.	**Président :** M. Guy FAOUCHER **Membres titulaires :** **Valérie GRÉGOIRE-EVENNOU** Isabelle TANGUY Brigitte FAOUCHER SELLIN Gaëlle REFFO Ségolène ERDMANN Pierre-Olivier MOY Marlène LEFEVRE Barbara STEMPF Fabrice MALHERE Jeanine DANIEL **Membres suppléants :** Gaëtan COSQUER Sandrine LIZANT MALHERE Frédéric MICHEL Dominique LE CROM
Commission Agriculture et Environnement	Agriculture Environnement Développement durable Écologie Énergie Etc.	**Président :** M. Guy FAOUCHER **Membres titulaires :** **Cédric GOUIFFES** Arnaud LE GOFF Nadia BELKALEM Sylvie TROUBOUL Stéphane ALLOT Vincent HUET Pascal PÉREZ Fabrice MALHERE Frédéric MICHEL Dominique LE CROM **Membres suppléants :** Jean-Pierre GUILLOU Barbara STEMPF Marine SÉNÉCHAL Jeanine DANIEL

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20261006-D2026109SCA-DE

Commission Associative et Sportive	Sports Associations Etc.	**Président :** M. Guy FAOUCHER **Membres titulaires :** **Benoit GUEGAN** Marlène LEFEVRE Isabelle TANGUY Vincent HUET Marianne VOISIN Stéphane ALLOT Arnaud LE GOFF Marine SÉNÉCHAL Olivier TRAOUEN Jeanine DANIEL **Membres suppléants :** Ségolène ERDMANN Sandrine LIZANT MALHERE Frédéric MICHEL Dominique LE CROM
Commission Culture	Communication Culture Événementiel Commerces Tourisme Patrimoine de caractère Commémorations Culture bretonne Comité de quartier Associations etc.	**Président :** M. Guy FAOUCHER **Membres titulaires :** **Marlène LEFEVRE** Benoit GUÉGAN Gaëlle REFFO Isabelle TANGUY Pierre-Yves LE FER Nadia BELKALEM Sylvie TROUBOUL Sandrine LIZANT-MALHERE Marine SENECHAL Jeanine DANIEL **Membres suppléants :** Pierre-Olivier MOY Barbara STEMPF Olivier TRAOUEN Dominique LE CROM

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20261006-D2026109SCA-DE

Article N°4 :

D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération,

Article N°5 :

Cet acte sera transmis au Préfet du Finistère au titre du contrôle de légalité. Il peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois auprès du tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte – CS 44416 - 35044 RENNES -ou sur le site télérecours citoyen (*www.telerecours.fr*) à compter de l'accomplissement des mesures de publicité adaptées ou de sa notification.

Pour extrait certifié conforme,

Marianne VOISIN,
La secrétaire de séance

Guy FAOUCHER,
Le MAIRE DE SCAËR

